

Aide-mémoire du Président – septième réunion du Groupe de travail I du Comité de la Conférence chargé du suivi de l’EEI
(Examen des conclusions et recommandations de l’EEI relatives au programme de la FAO – suite)

Mardi 18 mars 2008, 9 h 30 – 17 h 30

Vic Heard, Président

- 1) **Introduction:** Les Membres se sont félicités des présentations faites par la Direction à cette séance, qui étaient directement axées sur les recommandations pertinentes de l’EEI et sur la réponse de la Direction.

- 2) **Politiques économiques, sociales, alimentaires et nutritionnelles:** Les Membres se sont félicités que la Direction soit généralement d’accord sur les recommandations de l’EEI. Il a été convenu que les travaux de la FAO en matière de politiques et de renforcement des capacités étaient tout à fait prioritaires pour les Membres. Le Groupe de travail a apprécié l’accent mis par la Direction sur le rapprochement des activités normatives et des besoins des Membres et sur une meilleure identification de ces besoins. Les Membres ont souligné l’importance des points suivants:
 - a) Veiller à ce que les activités générales de la FAO soient neutres et intégrées entre les départements et les disciplines, compte tenu de tous les aspects (techniques, sociaux, économiques, environnementaux);
 - b) Fournir un appui aux Membres pour la mise en place d’un environnement propice au secteur privé et aux affaires pour la création de revenus et l’amélioration des moyens de subsistance;
 - c) Intégrer la nutrition dans les dimensions multiples des activités de la FAO en matière de sécurité alimentaire;
 - d) Activités de la FAO concernant l’analyse des produits au point de vue des politiques (l’utilité, pour la FAO, d’entreprendre une analyse des produits à court et à moyen termes a été reconnue);
 - e) Partenariats étroits.

- 3) **Nutrition:** Les Membres se sont déclarés très favorables à l’intégration de la nutrition dans les activités relatives aux politiques alimentaires. Cependant, il y avait une divergence de vues quant à l’accent à mettre sur les autres activités nutritionnelles:
 - a) L’opinion de la Direction, selon laquelle la tenue à jour des données de composition des aliments à l’échelle mondiale devrait être poursuivie, a été généralement approuvée;
 - b) Certains pays ont fait valoir que la FAO doit s’en tenir aux domaines dans lesquels son avantage comparatif est évident et qu’ils ne s’étendaient pas à l’éducation nutritionnelle. D’autres ont souligné l’importance des manuels et des approches de la FAO, mais ils ont mis en exergue la valeur d’un partenariat étroit, en particulier avec l’UNICEF.

- 4) **Technologie de production végétale et PI.** L’importance constante de la production végétale, qui représente encore l’essentiel de l’activité agricole, a été reconnue par tous comme essentielle pour surmonter la faim, l’insécurité

alimentaire et la pauvreté. Cependant, il y avait une divergence de vues quant aux avantages comparatifs de la FAO en matière d'accroissement de la production végétale, de nombreux Membres insistant sur l'importance des politiques et des institutions, tandis que de nombreux autres soulignaient que les transferts de technologies étaient aussi importants. Tous les Membres sont convenus que la FAO jouait un rôle central en tant que gestionnaire des connaissances et en ce qui concernait les incidences des technologies sur les politiques. De nombreux Membres ont estimé que les activités de la FAO en matière de cultures devaient aller au-delà des domaines mis en exergue par l'EEI (nutrition des plantes et horticulture), en particulier dans le cadre de ses fonctions de gestion et de diffusion des connaissances. Certains Membres ont souscrit aux propositions de l'EEI tendant à ce que la FAO se concentre sur un plus petit nombre de domaines, notant l'importance du rôle que jouaient maintenant d'autres instances en matière de technologies de production végétale proprement dites. En outre:

- a) Commission internationale du riz: Différentes vues ont été exprimées au sujet du caractère souhaitable de la cessation d'activité de la Commission ou de son transfert au GCRAI. Alors que de nombreux Membres y étaient favorables, un autre groupe s'est demandé si le GCRAI pouvait jouer le même rôle en tant qu'institution hôte. La Direction a expliqué que la Commission disposait de ressources tout à fait insuffisantes et qu'il faudrait s'occuper de cette question pour qu'elle puisse devenir efficace et répondre aux besoins de ses Membres à l'avenir;
 - b) Protection intégrée: Les Membres ont souligné l'importance et l'impact extrêmement positif du programme de protection intégrée de la FAO. Ils sont convenus que la FAO avait toujours un rôle crucial à jouer en matière de politiques et de réglementation concernant la lutte contre les ravageurs et la protection des végétaux;
 - c) Fusion du Service des cultures et des herbages et du Service des semences et des ressources phytogénétiques: La Direction a accueilli favorablement cette recommandation et a déclaré son intention de continuer sur cette voie en fournissant un modèle de gestion matricielle pour la Division de la production végétale et de la protection des végétaux, sans services individuels. Ceci permettrait d'envisager de manière intégrée l'ensemble des questions de production et de protection végétales; et
 - d) FAO et le GCRAI: Les Membres sont convenus que les deux organisations avaient des mandats distincts, mais complémentaires. La FAO se consacrait au développement fondé sur la recherche, tandis que le système du GCRAI se consacrait à la recherche agronomique fondée sur le développement. La Direction a noté que la collaboration entre les deux organismes était déjà considérable, ce dont témoignaient les fréquentes références au GCRAI dans le rapport de l'Évaluation externe indépendante.
- 5) **Technologies de production, transfert de technologies et pilotage**: Des opinions divergentes ont été exprimées sur cette question. Un groupe de Membres a estimé que si l'amélioration des technologies de production était un objectif majeur, la FAO ne disposait d'aucun avantage comparatif net en ce qui concernait le transfert effectif de ces technologies. Un autre groupe de Membres a estimé que

le transfert de technologies de production était d'une importance vitale pour le développement et que la FAO devait intervenir directement dans ce domaine, notamment en facilitant le transfert de connaissances Sud-Sud. Les Membres sont convenus, avec l'Évaluation externe indépendante, que le pilotage devrait être hautement sélectif, viser à combler les vraies lacunes en matière de connaissances et pouvoir compter raisonnablement sur le suivi et la répétition des expériences concluantes. En outre:

- a) TeleFood: Si plusieurs Membres ont contesté l'avantage comparatif de la FAO en matière de projets de type TeleFood, la majorité a approuvé les propositions de la Direction concernant l'intégration des projets TeleFood dans d'autres projets qui pourraient assurer le soutien technique nécessaire. Il a été souligné que TeleFood devrait être délégué entièrement aux représentants de la FAO travaillant en coordination avec les comités TeleFood nationaux et des ONG, sans que les services du Siège n'aient à aucun moment à intervenir. La Direction a confirmé qu'il s'agissait essentiellement d'un outil d'information. De nombreux Membres ont fait observer qu'il ne devait impliquer aucun coût pour la FAO et la Direction a confirmé que c'était déjà largement le cas; et
 - b) Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA): Les Membres se sont en général félicités de la suppression des programmes pilotes PSSA et de la transformation du PSSA en programmes nationaux et régionaux visant à améliorer la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté rurale de manière intégrée. Cette approche supposait l'élaboration de politiques et la mise en place d'institutions nationales, tant au sein des gouvernements que dans le secteur privé et dans le cadre des ONG.
- 6) **Travail conjoint avec l'AIEA**: Les Membres ne sont pas parvenus à s'entendre sur une position commune concernant l'opportunité de conserver une division conjointe consacrée à l'application des technologies nucléaires à l'agriculture. Certains Membres ont estimé que les modalités actuelles pourraient être conservées en axant davantage les activités et les objectifs sur les priorités de la FAO. D'autres Membres ont appuyé la recommandation de l'Évaluation externe indépendante tendant à ce que la Division conjointe soit supprimée et remplacée par des projets de collaboration entre l'AIEA et les programmes pertinents de la FAO. Les Membres ont été informés de l'appui considérable fourni par l'AIEA et de l'apport relativement modeste de la FAO. La Direction a été invitée à proposer des options et à les soumettre au Groupe de travail.